



[Centre Hospitalier Universitaire de Rennes \(Retour à la page d'accueil\)](#)

Centre d'évaluation et de traitement de la douleur (CETD) pédiatrique

Le centre d'évaluation et de traitement de la douleur (CETD) pédiatrique prend en charge les douleurs chroniques des enfants (migraines, céphalées chroniques ou récurrentes, douleurs neuropathiques de l'appareil locomoteur...).

Les médecins consultants échangent régulièrement avec d'autres spécialistes selon les situations ainsi qu'avec la psychologue et la puéricultrice/infirmière, assurant ainsi une prise en charge pluridisciplinaire.

Parmi les options thérapeutiques :

- > Les médicaments à action générale ou locale
- > Les techniques comme des courants électriques transcutanés (TENS), la mésothérapie
- > Les traitements physiques comme la kinésithérapie, l'ergothérapie, la balnéothérapie...
- > L'hypnose Ericksonienne
- > L'abord psychologique: entretiens individuels avec une psychologue, séances de groupe (éducation thérapeutique), travail en psychomotricité

L'évaluation des traitements proposés

Il s'agit de vérifier l'effet des traitements proposés et de procéder aux ajustements nécessaires. Le travail se construit avec les professionnels de santé référents qu'ils exercent à l'hôpital ou en ville.

À l'issue de chaque évaluation, un courrier est rédigé par le médecin afin d'assurer la suite de la prise en charge de votre enfant en ville et en relation avec tous les interlocuteurs du dossier de l'enfant.

Les pathologies prises en charge

- > Pathologies de l'appareil locomoteur: douleurs rachidiennes, douleurs articulaires (arthropathies dégénératives ou inflammatoires), syndrome douloureux régional complexe (ou algodystrophie)
- > Douleurs de l'extrémité céphalique (céphalées, migraines.)
- > Douleurs liées à des pathologies neurologiques (douleurs neuropathiques) centrales ou périphériques

En pratique

Les pédiatres du centre anti-douleur reçoivent en consultation externe les patients adressés par leur médecin traitant, par leur pédiatre ou par un autre spécialiste.

Pour toute consultation, il convient de faire parvenir au centre anti-douleur, par courrier postal ou par mail (voir rubrique "contacts"), la demande de consultation du médecin motivant la demande avec vos coordonnées postales et téléphoniques, la date de naissance de votre enfant.

Le secrétariat du centre de la douleur du CHU orientera alors la demande vers le secrétariat de l'un

des 2 sites du centre anti-douleur pédiatrique en fonction de la pathologie présentée.

Vous recevrez ensuite une proposition de date de rendez-vous, le lieu où vous rendre et éventuellement un dossier à compléter soigneusement. Ce dossier servira de base au premier rendez-vous qui dure en général 1 heure.



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you. However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE